

LA GRÈCE, BOUCLIER DE L'EUROPE ?

Martin Deleixhe

La frontière terrestre entre la Grèce et la Turquie n'est longue que de 180 kilomètres. Le tracé de celle-ci suit minutieusement les courbes et méandres du fleuve Évros, à une exception près. À hauteur de la petite ville turque d'Edirne, la frontière bifurque, se sépare du fleuve et passe à l'ouest du cours d'eau. Se découpe alors entre le fleuve et la frontière une bande de terre de douze kilomètres de long où se rencontrent l'Union européenne et la Turquie. Depuis cette morne plaine agricole, on peut atteindre la frontière extérieure de l'Union européenne à pied et au sec, sans courir le risque ni de se noyer dans les courants traîtres et glacés de l'Évros, ni de chavirer avec son bateau de fortune en mer Égée. Pour poser le pied dans l'espace Schengen, il reste cependant à franchir une haie fortifiée de barbelés de trois mètres de haut et d'un mètre de large qui barre tout le paysage.

Un accord fragile

C'est vers cette plaine désolée, connue comme le « triangle de Karaağaç »,

qu'ont convergé des milliers de migrants après qu'Erdoğan a annoncé, le 28 février dernier, que la Turquie cesserait de contrôler sa frontière avec la Grèce. Cette décision unilatérale d'Ankara enterrait *de facto* l'accord très controversé passé en 2016 entre la Turquie et l'Union européenne. En substance, cet accord international prévoyait que la Turquie retiendrait sur son territoire et empêcherait ainsi de transiter vers l'Europe les demandeurs d'asile que la guerre civile en Syrie et l'insécurité régionale jetaient sur les routes, en échange de quoi l'Union européenne s'était engagée à verser six milliards d'euros à l'État turc¹. Dit brutalement, l'Union européenne avait payé son voisin pour qu'il s'occupe de la délicate question des réfugiés à sa place. Et pendant un temps, cet arrangement s'est montré d'une redoutable efficacité. Alors qu'il arrivait plus de 3 000 migrants par jour sur les îles grecques en décembre 2015, ce chiffre était tombé à 83 en mars 2016².

L'Union européenne avait payé son voisin pour qu'il s'occupe de la délicate question des réfugiés à sa place.

1 - Déclaration UE-Turquie, 18 mars 2016, accessible sur le site www.consilium.europa.eu.

2 - European Commission, *EU-Turkey Statement. Three years on*, mars 2019.

Ce faisant, l'Union européenne s'était ôté une épine du pied. La question de l'accueil des migrants suscitait de vives frictions politiques au sein des États membres comme entre eux. Les dirigeants européens se félicitaient donc d'avoir freiné les arrivées et ainsi ramené la sérénité, même si c'était au prix d'un compromis inter-étatique conclu par-dessus la tête des migrants et dont ceux-ci étaient sans contester les premières victimes. Ce que l'Union européenne mesurait peut-être moins, c'est que cet accord la mettait à la merci du bon vouloir d'Ankara, désormais doté d'un puissant levier diplomatique. C'est ce levier qu'Erdoğan a choisi cyniquement d'actionner, le 28 février 2020, en faisant savoir que la Turquie ne contrôlerait plus son côté de la frontière avec la Grèce et même, selon de nombreux témoignages, en faisant affréter des bus pour faciliter l'acheminement des milliers de demandeurs d'asile vers le triangle de Karaağaç. Il contentait ainsi l'aile la plus nationaliste de sa propre opinion publique, tout en intimant à l'Union européenne de ne pas s'ingérer dans la question kurde.

Ce qui s'est ensuivi était prévisible, mais n'en est pas moins glaçant. La Grèce refusa catégoriquement l'accès à son territoire aux migrants et dépêcha en urgence des troupes pour garder la douzaine de kilomètres de

barrière frontalière. Plus impressionnant encore, elle annonça qu'elle suspendait pour un mois toute possibilité d'introduire une demande d'asile dans le pays – en violation manifeste des principes de la convention de Genève de 1951. L'Union européenne accourut à la rescousse de la Grèce, matériellement et symboliquement. L'agence Frontex vint prêter main-forte sur le terrain tandis que, le 3 mars, Ursula von der Leyen, Charles Michel et David Sassoli venaient en délégation remercier la Grèce de jouer le rôle de « *bouclier de l'Europe* ». Le lendemain, les forces de l'ordre grecques ouvraient le feu sur des migrants qui tentaient de se glisser dans des brèches de la barrière barbelée. Sept personnes furent grièvement blessées par les tirs. Muhammad Gulzar, un jeune homme originaire du Pakistan, ne survécut pas à ses blessures³.

Politiques de l'asile

C'était le 4 mars. Il y a une éternité, semblerait-il. Avant que la pandémie n'oblige la moitié de l'humanité à se confiner, ne force l'économie mondiale à tourner au ralenti et ne nous rappelle que la mobilité est un bien précieux, qui manque cruellement

3 - La Grèce conteste toujours être responsable de ces tirs. Mais une équipe de journalistes d'investigation a reconstitué minutieusement les faits et les preuves de l'implication grecque sont accablantes : "The Killing of Muhammad Gulzar", [Forensic-architecture.org.](https://forensic-architecture.org/), 8 mai 2020.

dès qu'on en est privé. Si la séquence peut apparaître lointaine, elle se révèle pourtant riche d'enseignements.

Le 3 mai 2018, lors de sa conférence de presse, Ursula von der Leyen ne s'est pas contentée de louer les efforts grecs et d'invoquer la solidarité entre Européens, elle s'est également offert le luxe d'une leçon de morale à la Turquie, en martelant : « *Des populations ne peuvent être employées comme de simples moyens pour atteindre un but.* » Dans l'absolu, il est difficile de lui donner tort. Il s'agit bien là de l'esprit de la convention de Genève de 1951 relative au statut des réfugiés. L'intention première de ce nouveau régime de droit international était d'éviter que les États n'instrumentalisent des populations migrantes pour en faire des pions sur l'échiquier géopolitique. Dans l'esprit de ce traité, on peut effectivement déceler l'écho de l'impératif kantien, repris quasiment mot pour mot par Ursula von der Leyen : « *Agis de façon telle que tu traites l'humanité, aussi bien dans ta personne que dans toute autre, toujours en même temps comme fin, et jamais simplement comme moyen*⁴. »

L'Union européenne est pourtant mal placée pour donner des leçons de moralité. Depuis l'instauration de l'espace Schengen, elle a pris une place grandissante dans la politique de l'asile

aux dépens des États. Mais sa gestion de l'accueil a été caractérisée par une forme d'« *hypocrisie organisée*⁵ ». L'Union européenne proclame qu'elle est une « puissance normative » et qu'elle place les « droits fondamentaux » au centre de son action. La charte des droits fondamentaux de l'Union européenne n'a-t-elle pas, depuis l'adoption du traité de Lisbonne en 2007, valeur juridique contraignante et son article 18 ne consacre-t-il pas le droit d'asile ? Pourtant, en matière d'asile, l'Union européenne n'a jamais été à la hauteur de ses ambitions. Son action est dictée par des configurations politiques complexes et fluctuantes, plus que par des valeurs univoques et intangibles. Or il n'y a pas de soutien massif et inconditionnel des États membres aux principes cardinaux du droit d'asile. Outre l'opposition farouche à l'inconditionnalité du droit d'asile parmi les États dits du « groupe de Visegrad » (Pologne, Hongrie, République tchèque et Slovaquie), les pays les plus exposés à l'immigration du fait de leur situation géographique (Grèce, Italie, Malte et dans une moindre mesure l'Espagne) demandent depuis longtemps que leurs partenaires européens les

4 - Emmanuel Kant, *Métaphysique des mœurs*, t. I, *Fondation, Introduction*, trad. Alain Renaut, Paris, Garnier Flammarion, 1994, p. 97.

5 - Sandra Lavenex, « 'Failing forward' towards which Europe? Organized hypocrisy in the common European asylum system », *Journal of Common Market Studies*, vol. 56, n° 5, 2018, p. 1195-1212.

soulagent en acceptant le principe d'une répartition plus égalitaire des demandeurs d'asile au sein de l'espace européen. Et la France par exemple n'a manifesté sa solidarité avec ses partenaires européens sous cette forme qu'occasionnellement, et avec la plus grande parcimonie. En outre, elle maintient son opposition de principe à la pérennisation d'une redistribution équitable de la charge de l'asile.

Une Union européenne schizophrène ?

Puisqu'il n'existe pas de consensus politique au sein de l'Union européenne en accord avec les valeurs qu'elle affiche, celle-ci s'est tournée depuis les années 1990 vers une politique d'externalisation de sa politique migratoire. Elle déploie des trésors de diplomatie pour convaincre ses voisins du pourtour méditerranéen de retenir les candidats à l'immigration, notamment en conditionnant l'octroi de fonds d'aide au développement à un engagement de fermeté migratoire. Pour pouvoir prétendre à une forme d'innocence, l'Union européenne délègue le sale travail à d'autres. Quand elle parle, par la voix de la présidente de la Commission, l'Union européenne se réclame d'une moralité kantienne. Et quand elle agit, elle fait preuve d'un brutal réalisme politique.

Que l'Union européenne donne sa bénédiction à une suspension du droit d'asile devrait nous interroger sur la direction que prend le projet européen.

Le tournant vers une gestion répressive et sécuritaire de l'immigration a été pris au sein de l'Union européenne dès les premières années du XXI^e siècle. On pourrait donc être tenté de voir dans cette réduction des migrants à une équation géopolitique la simple radicalisation d'une logique déjà en place. Mais ce serait passer à côté de certains enjeux. D'une part, il est crucial de relever qu'un palier a manifestement été franchi à cette occasion. Que l'Union européenne donne sa bénédiction à une suspension du droit d'asile devrait nous interroger sur la direction que prend le projet européen. Car ce n'est pas un choix en faveur de l'immigration choisie qui est posé ici, mais le refus d'offrir une protection à des personnes dont l'intégrité physique est menacée. Que reste-t-il alors des prétentions de l'Union européenne à poser graduellement les fondations d'une communauté cosmopolitique à venir ? D'autre part, l'Union européenne devrait cesser d'entretenir l'illusion qu'elle dupe qui que ce soit. Le décalage entre

son discours normatif et son action politique est patent. Ouvrir le feu sur des migrants, ce n'est pas traiter leur humanité comme une fin – il n'est pas nécessaire d'être grand clerc pour le constater. Si l'Union européenne veut être prise au sérieux, l'un des termes de l'alternative devra céder : il lui faut soit revoir son discours, soit adapter sa politique migratoire. Derrière ce choix, cependant, deux projets européens très différents se dessinent.